
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 6 juillet 2010, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz, Sylvette Savaria et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Plouffe, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.
Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2010-07-90

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin ajournée au 7 juin 2010 – Adoption ;
3. Affaires découlant de la séance du conseil du 7 juin 2010 ;
4. Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités – Inscription du maire et du directeur général ;
5. Municipalité régionale de comté Lajemmerais – Changement de nom – Appui ;
6. Carte de crédit – Directeur général ;
7. Correspondance ;

FINANCES

8. Comptes payés et à payer – Autorisation ;

9 Comités du conseil ;

9.1 Bâtiments et propriétés municipales ;

- 9.1.1 Rapport du représentant ;
- 9.1.2 Poste secrétariat et comptabilité – Achat d'un ordinateur ;

9.2. Voirie et aqueduc ;

- 9.2.1 Rapport du représentant ;
- 9.2.2 Rencontre du 14 mai 2010 avec les représentants du ministère des Transports – Suivi ;
- 9.2.3 Entretien du réseau d'aqueduc – Intervenant accrédité – Reconduction de l'entente;

9.3 Environnement ;

- 9.3.1 Rapport du représentant ;
- 9.3.2 Système de traitement des eaux usées (Q.2.r-8) - Projet pilote– Suivi ;
- 9.3.3 Gestion des cours d'eau, modification au régime actuel – Appui ;
- 9.3.4 Programme Climat municipalités – Autorisation à signer la convention d'aide ;
- 9.3.5 Exploitation du gaz de schale – suivi ;

9.4 Urbanisme ;

- 9.4.1 Rapport du représentant ;
- 9.4.2 Compte rendu de la réunion du CCU du 19 mai 2010 – Adoption ;

9.5. Culture et patrimoine ;

- 9.5.1 Rapport de la représentante ;

9.6 Loisirs ;

- 9.6.1 Rapport de la représentante ;

9.7 Transport et transport adapté ;

- 9.7.1 Rapport du représentant ;

9.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;

- 9.8.1 Rapport du représentant ;
- 9.8.2 Borne sèche – suivi ;
- 9.8.3 Plan de mesures d'urgence – suivi ;

- 10. Calendrier annuel des séances du conseil, résolution n° 2010-01-03 - Modification ;
- 11. Période de questions ;
- 12. Levée de l'assemblée.

En ajoutant la rubrique suivante :

- 9.2.4 Resurfacement – Travaux correctifs- Appel d'offres;

En retirant la rubrique suivante :

- 9.1.2 Poste secrétariat et comptabilité – Achat d'un ordinateur ;

ADOPTÉE

2010-07-91

2. ADOPTION DU PROCÈS- VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN AJOURNÉE AU 7 JUIN 2010

Sur une proposition de monsieur le conseiller André Allard, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin ajournée au 7 juin 2010 tel que déposé.

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 1^{ER} JUIN AJOURNÉE AU 7 JUIN 2010

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance ordinaire du 1^{er} juin ajournée le 7 juin 2010.

2010-07-92

4. CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – INSCRIPTION DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la municipalité d'être présente au congrès annuel de la FQM qui aura lieu les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010 à Québec ;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire aux postes concernés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu :

D'AUTORISER l'inscription de monsieur le maire et du directeur général au congrès annuel de la FQM au montant de 540 \$ chacun plus taxes et ;

DE LEUR REMBOURSER les frais afférents.

ADOPTÉE

2010-07-93

5. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LAJEMMERAIS – CHANGEMENT DE NOM - APPUI

CONSIDÉRANT que la MRC Lajemmerais, par la résolution n° 2010-06-136 profite de la translation de Sainte-Marguerite-D'Youville les 8 et 9 décembre 2001 à son lieu d'origine soit la ville de Varennes pour préférer pour nom de la MRC le nom connu de Marie-Marguerite Du Frost de la Gesmerays soit Marguerite-d'Youville;

Sur une proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu :

D'APPUYER la demande de changement de nom de la MRC pour « Marguerite d'Youville » auprès du ministre des Affaires municipales et des régions et de l'occupation du territoire monsieur Laurent Lessard.

ADOPTÉE

2010-07-94

6. CARTE DE CRÉDIT – DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT la délégation du pouvoir de dépenser accorder au directeur général par le règlement n° 259 ;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses peuvent exiger des paiements importants et immédiats, sans excéder toutefois la limite déterminée au règlement soit un maximum de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT que mettre à la disposition du directeur une carte de crédit lui permettrait de faire des transactions dans les circonstances énoncées ci-devant ;

CONSIDÉRANT l'offre de Visa via Desjardins en date du 6 juillet 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller André Allard, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER l'adhésion à Visa Desjardins aux termes figurant dans la convention et ;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer les documents qui s'y rapportent.

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Lettre datée du 3 juin 2010 de madame Line Beauchamp ministre du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, annonçant une redistribution de 231 154.14 \$ à la MRC Lajemmerais pour redevances sur la réduction des matières résiduelles ;

Lettre datée du 4 juin 2010 de monsieur Stéphane Bergeron, député de Verchères annonçant une aide financière de 6 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2010-2011 ;

Lettre datée du 15 juin 2010 de madame Maryline Audet, attachée politique, Cabinet du premier ministre accusant réception de la résolution no 2010-06-84 concernant le projet de loi n° 88 (coûts de la collecte sélective);

Lettre datée du 15 juin 2010 de madame Claudine Metcalfe, conseillère politique au Cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs accusant réception de la résolution no 2010-06-84 concernant la projet de loi n° 88 (coûts de la collecte sélective) ;

Lettre datée du 15 juin 2010 de monsieur Anthony Dulude, conseiller politique, Cabinet du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accusant réception des résolutions nos 2010-06-84 (collecte sélective), 2010-06-73 (attribution des contrats), 2010-06-74 (évaluation foncière équitable) ;

Lettre datée du 16 juin 2010 de madame Nancy Bélanger, secrétaire, municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu transmettant le résultat des soumissions, asphalte posée mécanisée au coût de 135\$/t et posée manuellement à 375\$/t, prix soumis par Pavage Citadin ;

Lettre datée du 18 juin 2010 de madame Élise Guertin, directrice générale, municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu transmettant le plan d'urbanisme et le projet de modification du règlement de modification du plan d'urbanisme ;

Courriel daté du 12 avril 2010 Agence municipale 9-1-1 – Confirmation du versement de 204, 22\$, période de février 2010 ;

Lettre datée du 21 juin 2010 de Me Diane Mondou, greffière, Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent transmettant le règlement n° 16 sur la rémunération des membres du conseil d'administration et du comité exécutif ; elle passera de 200 \$ par année à 245 \$ en 2014 ;

Courriel daté du 23 juin 2010 Agence municipale 9-1-1 – Confirmation du versement de 208,06\$, période d'avril 2010 ;

8. FINANCES

2010-07-95

8.1. COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 113 748,20 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

9. COMITÉS DU CONSEIL ;

9.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ;

9.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller André Allard fait rapport de l'entretien régulier du bâtiment et des propriétés de la municipalité.

9.1.2 POSTE SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ – ACHAT D'UN ORDINATEUR;

Sujet retiré.

9.2 VOIRIE ET AQUEDUC ;

9.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population que les travaux de resurfçage seront complétés par l'appel d'offres traités à la rubrique concernée ci-après.

9.2.2 RENCONTRE DU 14 MAI 2010 AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Monsieur le maire informe la population qu'en l'absence de suivi, une lettre du directeur général a été adressée à la direction de la direction régionale Montérégie Est du ministère des Transports madame Sylvie Laroche.

2010-07-96

9.2.3 ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC – INTERVENANT ACCRÉDITÉ – RECONDUCTION DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT que monsieur André Vincent détient l'accréditation nécessaire pour surveiller et entretenir le réseau d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT le terme annuel de son embauche et son échéance prochain ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

DE RECONDUIRE pour un an l'embauche de monsieur André Vincent à titre d'employé surnuméraire et lui accordé le même montant forfaitaire qu'à l'échéance de son terme, avec indexation.

ADOPTÉE

2010-07- 97

9.2.4 RESURFAÇAGE – TRAVAUX CORRECTIFS – APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT l'urgence de faire certains travaux de resurfaçage ;

CONSIDÉRANT le coût estimé des travaux, supérieurs à 25 000 \$ et inférieurs à 100 000\$:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général d'aller en appel d'offres auprès d'au moins deux entreprises et ;

DE RETENIR le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

9.3 ENVIRONNEMENT ;

9.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller André Allard informe la population sur sa participation à une formation de la FQM sur les fosses septiques et systèmes d'épuration et sur les sujets d'actualités traités aux rubriques concernées ci-après.

2010-07-98

9.3.2 SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (Q.2-r.8) SUIVI

CONSIDÉRANT la lettre datée du 28 mai 2010 de monsieur Charlérick Bergeron, ing, Direction des infrastructures, Ministère des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

CONSIDÉRANT que monsieur Bergeron confirme que « Les coûts déjà défrayés par les municipalités pour la réalisation de cette étude préliminaire requise pour la définition du projet sont reconnus admissibles dans le cadre de ce dossier » ;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que les résultats de l'étude préliminaire soient transmis à monsieur Luc Forcier, directeur général de la municipalité de Verchères, afin que ce dernier puisse à nouveau aller en appel d'offres ;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2008-10-228 et la facture de 20 700 \$ plus taxes de BPR, datée du 28 mai 2010 ; payable en deux versements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

D'AUTORISER le premier versement au montant de 11 682.57 \$ à BPR, ingénieurs conseil. ;

ADOPTÉE

2010-07-99

9.3.3 GESTION DES COURS D'EAU, MODIFICATION AU RÉGIME ACTUEL – APPUI

CONSIDÉRANT la résolution n° 2010-06-154 de la Municipalité régionale de comté Lajemmerais adoptée le 10 juin 2010 ;

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée déplore les mêmes irritants qui y sont énumérés soit une gestion complexe, coûteuse et générant des responsabilités considérables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

D'APPUYER point par point les démarches de la municipalité régionale de comté auprès du premier ministre du Québec Jean Charest, de la vice-première ministre des Ressources naturelles et de la Faune madame Nathalie Normandeau, de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs madame Line Beauchamp ainsi qu'à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2010-07-100

9.3.4 PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉ – AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT l'aide financière maximale de 50 000 \$ confirmée dans la lettre datée du 20 mai 2010 de madame Virginie Monfet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

DE DÉSIGNER le directeur général à titre de personne autorisée à signer la convention d'aide financière et tout autre document subséquent en lien avec l'aide financière obtenue.

ADOPTÉE

9.3.5 EXPLOITATION DU GAZ DE SCHALE - SUIVI

Monsieur le maire résume la rencontre sur le gaz de schale tenue à Varennes le 17 juin en présence de monsieur André Caillé, conseiller stratégique sénior et président de l'association pétrolière et gazière du Québec.

9.4 URBANISME ;

9.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Le directeur général informe les personnes présentes que le comité consultatif d'urbanisme poursuit son travail de révision des plan et règlements d'urbanisme pour conformité au schéma d'aménagement.

2010-07-101

9.4.2 COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CCU DU 19 MAI 2010

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité réuni le 19 mai 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'ADOPTER ledit compte rendu.

ADOPTÉE

9.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;

2010-07-102

9.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

CONSIDÉRANT l'aide financière au comité culture et patrimoine figurant au budget ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz appuyée par monsieur le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

D'EFFECTUER le paiement de 1 200 \$ audit comité.

ADOPTÉE

9.5.2 CONCOURS « MAISONS FLEURIES », LETTRE DE MADAME ROLLANDE CHARRON.

Madame la conseillère Sylvette Savaria informe la population d'une proposition de madame Rollande Charron dans une lettre reçue le 13 juin 2010 à l'effet de capitaliser sur le statut de membre de l'Association des plus beaux villages et les attraits de la municipalité pour lancer un concours « Maisons fleuries ». Le conseil accueille favorablement l'idée et le conseiller André Allard se propose pour développer le concept du concours.

9.6 LOISIRS ;

9.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria résume les activités du camp de jour qui a débuté la semaine dernière. Elle invite la population à participer à la collecte annuelle des bouteilles et canettes consignées qui aura lieu le 19 juillet 2010.

9.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE ;

9.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population sur les résultats du sondage du transport adapté.

9.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES ;

9.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population que la police qu'une équipe de patrouilleur à vélo est à l'œuvre comme à chaque année.

9.8.2 BORNE SÈCHE – SUIVI

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population que les démarches sont toujours en cours pour que la municipalité se conforme au schéma de couverture de risques.

9.8.3 PLAN DE MESURES D'URGENCE – SUIVI ;

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population que les démarches de confection d'un plan de mesures d'urgence sont momentanément suspendues pour la période des vacances.

2010-07-103

10. CALENDRIER ANNUEL DES SÉANCES DU CONSEIL, RÉOLUTION N° 2010-01-03 - MODIFICATION :

CONSIDÉRANT les vacances estivales, le nombre et l'importance des dossiers ;

CONSIDÉRANT que les dossiers ne pourront progresser significativement en prévision de la séance ordinaire du 3 août 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz et appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'ABROGER le calendrier annuel des séances du conseil de façon à retirer la séance ordinaire du 3 août 2010 et;

D'AVISER la population en conséquence.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est principalement question du projet de concours « Maison fleurie » et des paiements qui seront faits avec la carte de crédit.

2010-07-104

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 30

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Alain Beauregard
Secrétaire-trésorier
Directeur général